

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard	5 fr.	9 fr.	17 fr.
et Basses-Alpes	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Étranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.815 — TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — JEUDI 3 DÉCEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Daurade, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. — Réclames : 4 fr. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 1 fr. — Chronique Locale : 2 fr. 50
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Pour protéger nos Soldats contre le Froid

Le « Petit Provençal » a fait connaître avant-hier que le nouveau commandant du XV^e corps d'armée, le général Heymann, demandait aux familles des soldats du Midi l'envoi de moufles et de gants chauds pour préserver ces soldats contre les rigueurs de l'hiver. Cet appel mérite d'être entendu, et non seulement par les familles des soldats mais aussi d'une façon générale par tous les gens de cœur de Marseille et de la région.

L'hiver de la guerre s'annonce extrêmement rigoureux et déjà ses rudesses atteintes se font sentir parmi ceux des nôtres qui combattent. Il est facile de comprendre pourquoi les soldats du XV^e corps, accoutumés aux douceurs de notre climat, se trouvent plus exposés que leurs camarades provenant des autres régions à souffrir du froid. C'est dire que nous avons le devoir impérieux, le devoir urgent de faire tout ce que nous pourrions pour les secourir efficacement.

Les femmes et les jeunes filles, qui depuis les débuts de la guerre ont déjà donné et continuent de donner tant de preuves magnifiques de leur dévouement, s'empresseront de répondre avec tout l'élan de leur cœur à l'appel du général Heymann. Elles ont montré qu'elles étaient infatigables à faire le bien. Elles le montreront une fois de plus.

Mais tout le monde se fera un pieux devoir de participer à cette œuvre généreuse dans la mesure de ses moyens.

Si les plus riches peuvent beaucoup, les plus humbles peuvent au moins quelque chose : si modeste qu'il puisse être, tout effort sera utile.

Nos soldats ont surtout besoin de ce

moment de tout ce qui pourra protéger les parties les plus exposées aux rigueurs de la température hivernale. Ils ont besoin de moufles ou mitaines de laine et de gants chauds, comme nous l'avons dit déjà. Ils ont besoin de chaussettes de laine ou à défaut de chaussettes de coton. Ils ont besoin de passe-montagnes. Tout envoi de cette nature sera d'un précieux secours à nos vaillants soldats ; il accroîtra la force de résistance de ceux qui combattent, c'est-à-dire qu'il ajoutera à la puissance de nos armées.

Les soldats du XV^e corps ont combattu et ne cessent pas de combattre avec un superbe héroïsme sur tous les champs de bataille où leur vaillance a eu et continue de trouver d'admirables occasions de s'affirmer. Ils risquent quotidiennement leur santé et leur existence même pour nous. Et nous leur avons déjà témoigné notre admiration. Témoignons-leur aussi un peu de la très grande reconnaissance que nous leur devons en les aidant de notre mieux à se protéger contre le froid !

Le « Petit Provençal » s'offre à recevoir les envois de ceiles et de ceux qui voudront bien lui en adresser à l'intention des soldats du XV^e corps d'armée, et qui pourront, s'ils le désirent, spécifier celui des régiments de ce corps auquel l'envoi sera plus particulièrement destiné. Nous nous chargerons gratuitement de faire parvenir tous ces envois par l'entremise de l'intendance militaire de Marseille. Nous croyons répondre ainsi à la pensée qui a dicté l'appel du général Heymann, appel auquel nous avons la conviction que la bonne volonté de nos généreuses populations répondra avec le plus vif empressement.

LE PETIT PROVENÇAL

Les biens des Allemands

Quelques prisonniers allemands ont, paraît-il, découvert un trésor. A qui revient-il ? On ouvre le Code civil, en l'article 716, et l'on voit que « la propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans les fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. » A ces mots, l'on s'exclame : « Qui ! ces ennemis recevront la moitié du trésor découvert par eux ! » Nullement. Le Code civil établit les droits et règle les rapports des Français entre eux, ou, dans certains cas, avec les étrangers admis à domicile, et quelquefois avec les simples étrangers. Les prisonniers allemands ne figurent dans aucune de ces catégories. Ils ne font partie d'une armée d'invasion qui n'a jamais prétendu se soumettre aux prescriptions de notre Code civil, et par conséquent qui ne saurait, à quelque degré que ce soit, en revendiquer le bénéfice. Il n'y a pas de droit sans devoir. Les Allemands ignorent le Code civil qui, de son côté, les ignore. Nous sommes en dehors de sa sphère. Les prisonniers dont il s'agit ne peuvent prétendre à un son de ce trésor. Ceci est indubitable et si même pas besoin d'être développé.

Une question plus importante est celle des établissements allemands situés en France. Le gouvernement en a ordonné la mise sous séquestre ; c'est une solution provisoire : que va-t-il ensuite se passer ? Il y a peu de jours, mon ami M. Henri Coulon, le distingué avocat du barreau de Paris, soutenait la thèse de la confiscation de ces biens. Sans la développer juridiquement, il se bornait à exposer, très savamment et très clairement d'ailleurs, le mécanisme de sa procédure. Un autre confrère, du barreau de Paris également, lui a répondu que nous nous devons à nous-mêmes de ne pas faire la guerre en Teutons mais en Français respectueusement soumis à tous les préceptes du droit des gens. Pour le dire en peu de mots, c'est grave débat, qui a raison et tort, veut-on nous permettre de poser avant tout quelques principes ?

La guerre qui a, dit-on, pour objet d'établir le droit du plus fort, n'est dirigée, professent tous les auteurs, que contre les forces de l'ennemi. Telles sont les deux grandes règles.

Il n'est pas douteux que lorsque ces règles sont observées et que la guerre ne met en cause que les forces organisées des belligérants, toutes les propriétés privées doivent être respectées de part et d'autre, à peine de tomber dans le brigandage. Mais ce respect des propriétés particulières, le trouvez-vous quelque part, chez nos ennemis, dans la guerre teutonique ? Eh ! non, mille

fois non. Les Allemands ont changé tout cela. Leurs Tauben jettent des bombes sur d'innombrables populations ; les monuments de l'art à Louvain, à Malines, à Ypres, à Reims, à Arras, sont bombardés et détruits sans aucune nécessité stratégique, pour le plaisir, par un bas sadisme de vandales ; les villes sont saccagées, les villages, les usines, les fermes, toutes les exploitations industrielles, commerciales ou agricoles anéanties. Le pillage systématique a été si bien érigé en principe que les journaux les plus sérieux ont donné, il n'y a pas huit jours, la nouvelle qu'une grande association commerciale se fondaient à Berlin pour exploiter les mines dont les armées allemandes ont dépouillé Roubaix et Tourcoing. Les cités traversées sont frappées d'exorbitantes contributions, sans aucun rapport avec ce droit, très contestable, de réquisition, que les écrivains qui l'ont admis parce que la guerre doit nourrir la guerre, ont enfermé dans cette limite qu'il n'est jamais permis d'exiger de réquisitions ou de contributions au-delà des ressources actuelles des habitants et au-delà des besoins actuels de l'armée. Nous sommes donc en présence d'une situation créée par la force et que la force doit dénouer.

Car enfin, du moment où les règles du droit des gens ne sont pas observées on peut dire, que l'on me pardonne l'expression, que la guerre se fait d'elle-même son propre droit, c'est-à-dire que chaque belligérant autorise par ses pratiques généralisées, son ennemi à user de pratiques semblables.

Rassurez-vous. Je ne demande pas que nous nous écartions, en ce qui concerne le sort des personnes, des règles de l'humanité sous prétexte que les Allemands s'en sont trop souvent affranchis. Les droits de l'humanité seront partout respectés, c'est la supériorité de la civilisation sur la barbarie.

Un journal anglais écrivait après la destruction de Louvain : « Nous n'entendons pas, quand nous serons en Allemagne, détruire par exemple Nuremberg. Cela ne ferait pas sortir Louvain de ses cendres. Mais nous voudrions que, préalablement à tout, les richesses artistiques détruites dans cette cité, fussent remplacées en Belgique par celles des musées de Munich ou de Berlin. » Proposition pratique et raisonnable, à laquelle j'ai applaudi, et y ajoutant pourtant dans la presse l'amendement suivant, c'est qu'il faudrait étendre le territoire de la Belgique de façon à lui donner en dédommagement de Louvain détruit et réédifié aux frais des Allemands, un certain nombre de cités germaniques et notamment Aix-la-Chapelle et Cologne ; faire payer en objets artistiques, en argent, en territoire et en villes.

Or, je dit que le principe des Allemands étant celui-ci : ravager les propriétés et détruire les usines, c'est-à-dire faire la guerre à toutes les fortunes particulières de façon à apeurer les populations, à appauvrir le pays et de toutes manières l'amener à désirer la

paix et maintenir, après cette paix, leur suprématie commerciale, ce principe étant par nos ennemis érigé en droit nouveau, nous n'avons qu'à dire à l'Allemagne, selon l'adage latin *pater legem quam ipse fecit*, c'est la loi que vous avez faite vous-même, nous n'avons qu'à vous l'appliquer ; vous détruisez nos biens, nous détruisons les vôtres ; vous avez anéanti pour ruiner Belges et Français, nous conquissons au profit de nos victimes. Cela ne vous empêchera pas d'être tenus, comme indemnité de guerre, de leur rembourser tout le mal que vous leur avez fait ; ce supplément sera pour l'intérêt de leurs souffrances.

Je ne dis pas que toutes ces propriétés, biens de différentes sortes, firmes commerciales, usines, etc., puissent se solder du jour au lendemain ; nous traversons une crise telle que l'argent est rare, les biens se vendraient fort peu. On liquidera au fur et à mesure ceux qui sont périssables, pour les autres, on paiera. Mais il me semble qu'il devrait être dès à présent entendu que les Allemands n'y pourront plus jamais prétendre. Il va de soi que je fais une exception en faveur des Alsaciens-Lorrains, des Polonais et des Belges, auxquels les gouvernements alliés appliquent avec raison un traitement amical.

Car, c'est une considération qui n'a jamais été donnée et qui pourtant me paraît décisive, en agissant autrement, à quoi aboutirait-on ? A ce fait que les industriels de Belgique et des régions françaises ravagées étant obligés de reconstruire leurs maisons, leurs usines, à supposer que les indemnités de guerre leur soient immédiatement versées à la paix (ce qui n'est pas sûr, et peut-être faudra-t-il un certain temps pour ces versements), les Allemands arriveraient, recevraient du séquestre leurs biens intacts, et s'empareraient au-delors des clientèles commerciales tandis que nos amis belges et nos compatriotes seraient occupés à rebâtir leurs fabriques.

Sans doute la guerre se fait d'Etat à Etat et non de particulier à particulier ; je veux bien. Mais, lorsque ce sont les fortunes privées que les Allemands se sont également efforcés d'atteindre, lorsqu'ils ont fait la guerre non seulement à l'Etat mais aux individus, lorsque, d'autre part, je vois que, s'ils recourraient, la paix une fois conclue, leurs anciens biens, ils mettraient rapidement à profit l'avance que leur donnerait la nécessité pour les nôtres de reconstruire leurs exploitations, grâce à usines et qu'ils accaparaient, grâce à cette avance, les riches clientèles du dehors, je dis qu'il y a là un point de fait qui ne peut pas à ce point frapper l'esprit et le conculs à ce que les biens séquestrés soient consacrés aux pauvres Français réfugiés et aux pauvres familles éprouvées par la guerre. Et, comme on dit au Palais, ce sera justice.

Louis Mertin

Pour les réfugiés belges

L'Algérie leur offre son sol

Paris, 2 Décembre.
M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, dans une lettre à un de nos confrères, fait au gouvernement la proposition d'offrir aux agriculteurs belges, ruinés par la guerre, des concessions de terres en Algérie. L'Algérie, dit-il, s'associe du mieux qu'elle peut à l'élan de solidarité qui tend tous les cœurs français vers nos infortunés voisins. Un grand nombre de colons, les instituteurs, les instituteuses, ont demandé de recueillir des enfants belges, pendant la durée de la guerre, et même de les adopter.

D'autre part, le Conseil général d'Alger a voté un crédit de 250.000 francs destiné aux réfugiés belges.

Le Conseil général d'Oran, un million, destiné aux réfugiés belges et des départements français envahis.

D'après le projet de décret de M. Lutaud, des concessions de terres domaniales pourront être données à des chefs de familles belges, agriculteurs de profession, mais seulement sur les trois cents premières propriétés qui seront livrées au complément. Il ne saurait être question, en effet, que de soulager les infortunes causées par la guerre et non d'attribuer à une nation, même amie, le droit permanent qui doit être réservé aux seuls Français.

Un autre article permet, par des ventes de gré à gré, d'installer dans les villages de colonisation des artisans ou de petits commer-

cants belges, disposant de certaines ressources, mais inhabiles à recevoir des concessions. Enfin, des sociétés belges et franco-belges, analogues à la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains, pourront obtenir des terres de colonisation, pour créer des villages de réfugiés belges et français.

LA NOËL DE LA GUERRE

Les Cadeaux des Américains vont arriver à Marseille

On sait que les jeunes Américains ont fait des souscriptions dans les collèges, les écoles, les pensionnats et autres établissements d'éducation, pour offrir des jouets de Noël aux enfants de Belgique, de France et d'Angleterre dont les pères ont été mobilisés. Un bateau, le Jason, fut spécialement affrété pour transporter ces jouets en France.

Après une escale en Angleterre où il a débarqué la quantité de jouets destinés aux enfants des soldats anglais, le Jason va venir en France.

Nous croyons savoir que c'est le port de Marseille qui a été désigné pour recevoir les jouets de Noël. Les jouets que leurs camarades américains envoient aux petits enfants de France. La date de l'arrivée du Jason n'est pas encore fixée, mais elle ne saurait tarder plus de quelques jours.

C'est à Marseille que sera faite la répartition des jouets, pour toutes les villes françaises. Un délégué du gouvernement américain qui accompagne l'envoi, est attendu dans notre ville en même temps que le Jason.

Le roi d'Angleterre sur le front

Le Président de la République au quartier général anglais

Les deux chefs d'Etat acclamés

Bordeaux, 2 Décembre.
Le président de la République, accompagné de son fils, président du Conseil, et du général Joffre, s'est rendu, hier matin, au grand quartier général de l'armée britannique où il a rencontré le roi d'Angleterre.

Après avoir eu ensemble une longue et cordiale conversation, le roi George et le président sont partis dans la même automobile découverte pour le front de l'armée anglaise.

Dans toutes les localités qu'ils ont traversées, la population est accourue sur leur passage et les a chaleureusement acclamés.

Le soir, le roi George a retenu le président de la République à dîner au quartier général anglais, avec le prince de Galles, le maréchal Foch, M. Viviani, le général Dupargé, les colonels Huguat et Penelon.

Le général Joffre avait rejoint son quartier général avant le dîner.

Le président et M. Viviani sont repartis dans la nuit pour Paris où ils sont arrivés ce matin.

La visite aux soldats blessés

Londres, 2 Décembre.

Le Times reçoit d'une ville du Nord de la France une longue dépêche donnant un récit intéressant de la visite du roi aux soldats blessés.

Accompagné du prince de Galles, George V arriva à l'hôpital. Après déjeuner, il se rendit à l'hôpital, où il adressa quelques paroles à de nombreux soldats.

Se Mitens visita ensuite la salle où se trouvent les officiers blessés, elle leur posa de nombreuses questions sur la façon dont ils avaient été blessés.

Le roi alla aussi à l'hôpital des Indiens, où il passa quarante minutes, causant avec les vétérans qui furent étonnés d'entendre par les questions qu'il leur posait qu'il connaissait les détails exacts des combats auxquels chaque blessé avait pris part.

L'impression au Japon

Tokio, 2 Décembre.

Les journaux commentent longuement la visite du roi d'Angleterre en France.

Les impressions japonaises sur cette visite augurent beaucoup la confiance des armées alliées dans la victoire finale.

L'Affaire Bourteff

Pétrograd, 2 Décembre.

L'affaire Bourteff sera jugée le 8 décembre, à huis clos, à la Cour de justice de Pétersbourg.

M. Malakoff et Kersensky, députés à la Douma, ont au banc de la défense.

LA GUERRE

L'ennemi attaque sur tout le front

IL EST PARTOUT REPOUSSÉ

La prise du château de Vermelles, dans la région d'Arras, constitue un brillant fait d'armes. Notre artillerie affirme sa supériorité dans la région de Craonne et dans l'Argonne.

Bordeaux, 2 Décembre.

Les ministres n'ont pas tenu, ce matin, leur conseil habituel. Ils se réuniront demain sous la présidence de M. Poincaré. C'est, vraisemblablement, dans cette réunion que sera arrêtée la date de convocation des Chambres en session extraordinaire.

Communiqué officiel

Bordeaux, 2 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la région, au sud d'Ypres (Saint-Eloi), une attaque ennemie dirigée contre une tranchée conquise par nos troupes dans la journée a été repoussée. Notre artillerie a endommagé un groupe de trois batteries de gros calibre.

A Vermelles-le-Château, et son parc, deux maisons du village et des tranchées ont été brillamment enlevées par nous.

Canonnade assez vive aux abords de Fay, au sud-ouest de Péronne.

Dans la région Vendresse-Craonne, bombardement violent, auquel notre artillerie a riposté avec succès, en détruisant une batterie.

En Argonne, une attaque allemande dirigée contre Fontaine-Madame a été repoussée et nous avons réalisé quelque progrès (enlèvement d'une tranchée dans le bois de Courtes-Chausses et d'un petit ouvrage à Saint-Hubert).

Sur les Hauts-de-Meuse, en Wœvre et dans les Vosges, aucun événement à signaler.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 2 Décembre.

J'ai vu tout à l'heure un sous-officier qui avait fait prisonnier — sans aucun péril pour lui — un certain nombre d'Allemands. Il m'a rapporté que c'étaient de tout jeunes gens à qui on avait fait croire qu'ils allaient être dirigés sur Paris occupé par les Allemands pour y exercer les fonctions de gardiens de l'ordre.

Voula comment le kaiser renseigne son peuple. Son mépris de la vérité n'est pas moins grand en ce qui concerne les nouvelles dont il inonde l'univers par ses agences de mensonge. On ne fera pas ce reproche aux gouvernements des pays alliés. Tous, de ce côté, se distinguent par la même discrétion.

C'est ainsi qu'un communiqué officiel de Pétersbourg est venu mettre au point les exagérations de la presse au sujet de la bataille de Lodz.

Il est vrai que si ce communiqué tempère un peu durement notre enthousiasme, il ne nous garde pas moins un fond d'optimisme agréable à rétenir et il nous permet de constater qu'au moment précis où les télégrammes privés publiés par les quotidiens de Paris annonçaient l'écrasement de von Hindenburg à Lodz, l'armée allemande prenait, au contraire, un avantage. Ceci indique combien il faut apporter de prudence sur la conclusion à tirer d'événements en cours.

L'état-major de Russie a bien fait de mettre les choses au point, il ne nous a pas donné les précisions que nous souhaitons si ardemment, mais, en rapprochant ses indications de celles des communiqués allemands que nous possédons, on peut se faire une idée à peu près exacte de la situation. Je résume celle-ci en disant qu'elle s'oriente dans un sens favorable aux Russes.

On a vu par la note que les journaux ont publiés hier la répartition véritable des forces allemandes sur les deux théâtres de la guerre.

Nos lecteurs ont pu remarquer que ces indications concordent avec celles que je leur

avais fournies, mais il est probable que l'Allemagne va renforcer ses troupes en Russie de tout ce qu'elle pourra distraire de Belgique, indépendamment des éléments qu'elle a tirés de ses garnisons de l'Est.

La bataille entre la Vistule et la Wartha va recommencer, plus sauvage que jamais. La présence simultanée du kaiser et du tzar, au lieu de leurs troupes, dit assez ce que les souverains allemands attendent de celle-ci et l'importance de cette rencontre.

Je persiste à croire que nous pouvons espérer fermement le succès de nos alliés.

Tout autre commentaire, dans l'état actuel des choses, serait superflu, de même qu'il est difficile et vain d'argumenter sur des mouvements d'armées en perpétuelle évolution, et dont la tactique et l'objectif ne nous apparaissent qu'imparfaitement à distance.

De notre côté, nous progressons sans cesse, et si l'avance n'est pas moins certaine, elle est à peu près générale, autant que le permettent les conditions particulières de cette guerre en rase campagne, entre deux armées entières luttant et qui ne se livrent que des actions de détail.

Mais — et j'insiste sur ce point — tandis que l'ennemi recule de plus en plus fatigué, nos troupes sont de plus en plus résolues, comme nos chefs de plus en plus confiants.

A partir de demain, et compagnie de quelques centaines, nous serons admis à parcourir le front de bataille dans toute son étendue.

C'est du front que j'adresserai mes notes au « Petit Provençal » durant ce voyage que nous devons à l'obligeance du ministre de la Guerre et de l'état-major général.

MARIUS RICHARD.

La Bataille des Flandres

Le kronprinz doit commander l'attaque finale sur l'Yser

Rotterdam, 2 Décembre.

On apprend hier soir à dix heures, par la voie de Sasdang, que le kronprinz doit diriger l'attaque finale sur la ligne de l'Yser.

Tous les hommes disponibles y prendront part.

Un télégramme de la Haye dit que des demandes continuelles de renforts pour le front allemand arrivent à Gand. Hier, les derniers 250 hommes disponibles ont été envoyés sur l'Yser.

Cent hommes, emprisonnés pour tentative de désertion, ont été relâchés sur simple promesse qu'ils se battraient.

La bataille des Flandres terminée marque la fin de l'offensive allemande

Londres, 2 Décembre.

Le correspondant du Times, en France, envoie à ce journal un compte rendu de sa visite aux lignes françaises, dont nous extrayons les passages suivants :

La bataille des Flandres est terminée. Elle marque dans l'histoire de beaucoup d'officiers d'état-major, la fin de l'offensive allemande en France.

Il y a six semaines seulement, la situation sur ce théâtre de la guerre était extrêmement critique. L'offensive allemande avait débouché de la Marne, les Allemands avaient versé leurs forces dans les Flandres, et les vives inquiétudes, pour tenter de tourner l'aile gauche des alliés.

Nos forces dans cette région étaient très peu nombreuses. L'armée belge, épuisée par la résistance qu'elle avait fournie au face de l'invasion allemande, s'était retirée d'Anvers, incapable de donner un plus grand effort.

Les alliés n'avaient, en réalité, que deux corps de cavalerie, soutenus par quelques forces belges, à opposer à la pression terrible de l'ennemi.

De leur côté, les Allemands n'avaient rien ménagé pour masser une force irrésistible, afin de percer les lignes de Dunkerque, marcher ensuite sur Calais et Boulogne, et couper l'armée britannique de sa ligne directe de communication avec l'Angleterre.

Dans le but d'écraser la défense des alliés, les Allemands, au commencement d'octobre et de novembre, n'avaient pas accumulé dans cette partie de la Belgique moins de quatre corps de cavalerie, et de quinze corps d'armée, sous les ordres du prince héritier de Bavière, du général von Fabeck, du général von Deimling et du duc de Wurtemberg.

Pour faire face à ces horres, l'armée britannique fut amenée du centre et les armées des généraux de Castelnau et de Maudhuy furent retirées de leurs positions pour être conduites dans le Nord.

Cette opération, en dépit de tous les moyens de transport, prit un temps assez long, et ce furent deux corps de cavalerie qui eurent mission de retirer les Allemands en attendant les renforts.

Les Allemands retirent des troupes de l'Yser

Amsterdam, 2 Décembre.

Suivant un télégramme de Stuis en date d'hier, les Allemands continuent à retirer des troupes du front de l'Yser.

Plusieurs trains ont emmené hier de nombreux soldats de l'Yser, se dirigeant vers le Nord, et une vingtaine de wagons bondés de soldats sont arrivés à hier soir sur le littoral, près de la frontière hollandaise.

Un plus grand nombre encore de soldats, dont une partie de la garnison d'Ostende, sont arrivés à Zeebrugge.



Nos chasseurs alpins dans les Vosges

Photo Roi-Syral.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens morts au champ d'honneur, nous avons l'honneur de faire connaître les noms de M. Roger Couve, agent de change, sergent au 341^e d'infanterie, tué à Heppes (Meuse), le 10 septembre.
De M. Martin Mayade, tué à l'ennemi le 21 novembre.
De M. Paul Chaux, membre de la Société des Commis et Employés, sergent au 1^{er} d'infanterie, tué à l'ennemi et inhumé à Vergaville (Lorraine).
De M. Alexandre Beaumier, tué à l'ennemi.
De M. André Roig, tué à l'ennemi, le 27 septembre.
De M. Pascal Don, sergent au 7^e génie, tué à Heppes, le 6 septembre.
De M. Marius-Emile Martin, membre de la Société des Commis et Employés, caporal sergent au 157^e de ligne, tué à l'ennemi le 28 septembre.
Nous nous associons au deuil des familles si cruellement atteintes dans leurs plus chères affections et les prions d'agréer nos sincères condoléances.

La chasse aux maisons austro-allemandes

Sur ordonnance de M. Poule, président de notre Tribunal civil, il a été ordonné la saisie de diverses sommes d'argent dues par un industriel de notre ville à plusieurs maisons allemandes : 150 fr. de la maison Hirsch, de Gross Schonau ; 383 fr. 80 de la maison Ernst Oeschka, de Auerbach ; 10 fr. 45 de la maison Kratzschmar, à Bielefeld.
Il a été prononcé, en outre, la mise sous séquestre des biens mobiliers et immobiliers des sujets allemands suivants :
1^{er} Karl Schmitz, directeur des Sociétés de charbonnage de coke et briques, boulevard Longchamp, 92 ;
2^e Wernli, rue Paradis, 87 ;
3^e Henri Otto, boulevard National, 34.

Le P.-L.-M. et les transports commerciaux

D'accord avec l'autorité militaire, la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a réalisé depuis le 27 novembre une nouvelle et importante amélioration des transports commerciaux.
En dehors de la zone des armées, les marchandises de toute nature sont admises en grande et en petite vitesse sous la réserve que gênant qu'un envoi d'un même expéditeur à un même destinataire ne comportera pas plus de dix wagons par jour. C'est un régime très libéral et qui s'étend à presque toute la totalité du réseau P.-L.-M., car la ligne de Paris à Corbeil (sauf Juvisy) n'est plus comprise dans la zone des armées, et, au delà de Corbeil, le réseau des armées est limité au Sud par le tracé Corbeil, Melun, Dijon, Arc-Senans, Besançon, Delle.
Les gares P.-L.-M. qui bénéficient de ce régime peuvent transporter dans les mêmes conditions avec les réseaux d'Orléans, du Midi et la plus grande partie des réseaux de l'Etat.

S'il s'agit d'un envoi devant emprunter la zone des armées, les marchandises, farines, combustibles et vins sont admis au transport jusqu'à concurrence de cinq wagons ; les autres marchandises de première nécessité, armées d'approvisionnement, sont admises dès le 27 novembre, jusqu'à concurrence de deux wagons.
Enfin, pour les marchandises de toute nature, la limitation est fixée à 300 kilos.

Le Conseil de revision

Le Conseil de revision des Bouches-du-Rhône a tenu une séance, hier, à la préfecture, sous la présidence de M. Rambert, assisté de MM. Dauban, Boyer, Marguery, Alexis et Epissa, chef du bureau militaire. La classe 1918 se présentait.
Voici les résultats de la séance :
Incapables, 222 ;
Sujets armés, 203 ;
Armé auxiliaire, 219 ;
Bons absents, 85 ;
Renvoyés au 30 décembre, 29 ;
A réviser, 54.
Les réformés ou exemptés qui n'auront pas répondu à la convocation qui leur aura été adressée seront pris « bons absents », ils devront en donner rapport et, s'ils ne font pas de réclamation sur leur corps d'affectation dans les délais, recherchés comme inconnus et traités comme tels. De plus, les hommes armés sont présentés devant la Commission spéciale de réforme ne seront réformés que s'il est absolument impossible de les utiliser.

Obseques d'un soldat anglais

Un soldat anglais, James Hamilton, récemment arrivé dans notre ville avec le contingent de l'Inde, est décédé à l'hôpital anglais de l'avenue du Prado des suites d'une pneumonie.
Ses obsèques ont eu lieu, hier, à 3 heures de l'après-midi, dans une cérémonie où se trouvaient les soldats tombés au champ d'honneur.
Derrière le corbillard, recouvert d'un drapeau anglais et couvert de fleurs, marchaient un officier anglais et le capitaine Perron, représentant le gouverneur de Marseille. Les honneurs militaires étaient rendus par un piquet de 60 hussards et par une députation de tous les corps de la garnison.
Le soldat Hamilton a été inhumé au cimetière Saint-Pierre, au carré 24 qui a été, conformément au désir qui lui avait été exprimé, consacré par la Ville aux autorités anglaises.
Nous nous inclinons devant la tombe de ce soldat allié qui, pour n'être pas tombé sur le champ de bataille, n'en est pas moins mort pour notre sol en servant la cause de la France.

Le linge du prisonnier

Le Comité, dont le siège est 66, rue Sainte, a reçu la lettre suivante :
Madame la Présidente,
Comme suite à notre dernière lettre concernant la possibilité d'expédier à nos prisonniers en Allemagne des objets personnels, votre Comité s'est préoccupé à juste titre, nous avons le plaisir de vous annoncer que notre administration a été autorisée à adresser à nos prisonniers, par nous informés que la question des droits de douane qui avaient été imposés sur les objets envoyés en Allemagne, a été résolue favorablement par la direction des douanes à Berlin.
A l'avenir, toutes les familles des prisonniers de guerre en Allemagne seront exemptés de tous droits de douane à leur entrée dans ce pays, qu'il s'agisse d'objets personnels ou de vêtements. Les objets également expédiés en petite quantité bénéficient du même régime. Les interdictions concernant les récipiendaires des charbonnets de cigarettes, les allumettes et en général tous les objets susceptibles de se corrompre, ou de dégrader les colis arrivants continuent à être maintenus.
Quant au tabac, nous avons écrit à nouveau pour savoir si réellement cette interdiction existait, étant donné que nous avons reçu ces jours derniers une lettre du War-Office, de Londres, dans laquelle est précisé, nous accusant réception de votre lettre concernant les prisonniers, nous faisons cette remarque : « Nous n'avons jamais entendu dire qu'il soit défendu d'adresser de petites provisions de tabac aux prisonniers ». Il est évident que si l'ordonnance qui avait été émise, nous aurions pu nous en rendre compte par la plus grande joie par nos prisonniers et par leur famille, qui pourraient ainsi adresser, par l'envoi de notre tabac, les rigueurs de la captivité de nos chers enfants.
Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.
Pour A. Natural, Le Colporteur et Cie,
M. ANZIANI.

Donations et secours

M. le Préfet a reçu hier les souscriptions dont voici l'énumération :
De Mlle la directrice des écoles publiques de Noyes, 12 paquets manchettes, 8 cache-nez, 16 plastrons, 12 passe-montagne et 18 ceintures ; du service départemental des douanes, versement de novembre pour des sociétés de secours aux blessés, 413 fr. ; secours aux familles des mobilisés, 413 fr. ; des élèves de l'école publique de garçons du boulevard Boisson, 30 fr. ; des élèves des écoles laïques de Lampon, pour les soldats blessés, 11 fr. 50 ; de M. Revel, rédacteur en chef de la presse, pour les familles des prisonniers de guerre, 30 fr. ; de M. Mathet, brigadier des gardiens de la paix, pour les soldats blessés, 5 fr. ; de M. le maître de Forêt, souscription faite dans le cantonnement en faveur des blessés, 234 fr. 55 ; de M. Honoré Boutin, préposé vendeur des douanes, 3 fr. ; de M. les inspecteurs de la navigation de part de Marseille, secours aux familles nécessiteuses, 52 fr. ; de la Commission de secours des fonctionnaires de

Un glorieux amputé

C'est un pupille de l'Assistance publique qui a noblement fait son devoir en Alsace.

Un glorieux amputé

C'est un pupille de l'Assistance publique qui a noblement fait son devoir en Alsace.

Voici un héros de 19 ans, qui est un pupille de l'Assistance Publique de Marseille. Louis-Xavier Chatelain s'engagea au début même de la déclaration de la guerre et dans

un des régiments les plus exposés dès l'abord : le 35^e d'infanterie à Belfort.

Il participa, en août, au combat d'Altkirch, un coup de baïonnette l'adjoignant à l'épaule. Loin de se retirer, il se porta au secours de son caporal menacé par un hussard de la Mort et par un uhlan. Le poignet droit percé par le fer d'une lance, il abattit néanmoins les deux ennemis.

Peu après, et comme il combattait encore, un éclat d'obus le blessa au front, une balle lui perça le genou droit, un obus, enfin, lui emporta les deux jambes.

Le système nerveux ébranlé, souffrant d'une surdité absolue et qui persiste, Louis-Xavier Chatelain ne regrette pourtant que d'avoir quitté la ligne de feu.

Cité à l'ordre du jour de l'armée, il a été décoré de la médaille militaire. On le peut reconnaître dans les rues de notre ville s'appuyant patiemment sur des béquilles. C'est un humble encore qui donne un grand exemple !

Chronique Locale

Le maire de Marseille fait appel à la bonne volonté de tous les redoublés retardataires dans le paiement des redevances d'eau du canal, taxes d'assainissement, locations, droits d'emplacement, de voirie et autres.

Conférences populaires. — Le Cercle Victor-Hugo, le Cercle Populaire d'Enseignement laïque et la Société Lakanal vont, dans un but patriotique et humanitaire, reprendre leurs conférences en les consacrant à des sujets qui répondent aux graves préoccupations de l'heure présente. La première aura lieu le dimanche 6 courant, à 5 heures précises, à l'école primaire de garçons de la rue Saint-Sébastien. Causerie sur la Belgique, lecture et diction de morceaux patriotiques avec les concours d'élèves du Conservatoire.

Une collecte sera faite au profit des réfugiés belges. Le public habituel des conférences, devant le bel poursuivi, se fera certainement un devoir de venir en grand nombre et d'apporter son obole.

Médailles du Travail. — Les candidats à la médaille d'honneur du Travail (30 ans de service dans la même maison) qui ont obtenu cette distinction à la promotion du 1^{er} juillet dernier sont invités à se présenter à la Préfecture, 1^{re} division, 2^e bureau, pour y retirer leur médaille et leur diplôme.

Brevet de capacité. — Les diplômés des brevets de capacité pour les deux sessions de 1914 sont à la disposition des intéressés à la Préfecture, rue Montaux, 3^e étage (Inspection Académique).

Bourse du Travail. — Les délégués des syndicats adhérents à l'Union locale et à l'Union départementale des syndicats ouvriers confédérés sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir jeudi, à 7 heures, salle Pellouier, à la Bourse du Travail. Ordre du jour : Reprise de l'activité syndicale ; conférence par un délégué de la C. G. T.

Malfaiteurs qui se vengent. — Avant-hier soir, vers 8 heures, quatre malfaiteurs réussirent à pénétrer chez M. Joseph Dossetto, laitier à Saint-André, et s'emparèrent d'une somme de 150 francs, au moment où ils sortaient de la maison, ils furent aperçus par Mme Dossetto qui tenta de les arrêter. L'un des malfaiteurs tira sur elle un coup de revolver qui, fort heureusement, ne fut pas atteint. Puis ils disparurent sans être autrement inquiétés. L'enquête est ouverte. Plainte a été portée et une enquête est ouverte.

La fillette disparue est retrouvée. — La petite Rose Bradon, dont nous avons annoncé hier la disparition a été retrouvée et recueillie à l'hospice de Sainte-Marguerite. Sa mère, une réfugiée de Lunéville, a été informée de cette bonne nouvelle.

A qui les ânes ? — M. Frédéric Fabrier, cultivateur à La Pomme, campagne Amabert, a trouvé une ânesse et un âne de pelage gris cendré, qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

Mauvais caractère. — L'Arabe Ahmed ben Kander, 32 ans, sans domicile, se présentait, avant-hier soir, dans le bar sis au numéro 84 du boulevard de la Major, et demandait qu'on lui fit l'aumône. Cette prière n'ayant pas été exaucée, Ahmed ben Kander se fâcha tout rouge et, d'un coup de poing, brisa une des glaces de l'établissement. La police étant intervenue, Ahmed a été écroué à la disposition du Parquet.

Un a trouvé. — Mardi vers 6 heures 30 du matin, M. Jean Pansa, demeurant boulevard de Paris, 86, se rendant à son travail, trouvait, rue Clary, un portefeuille contenant divers papiers d'identité, quelques papiers militaires et une certaine somme d'argent. Il a déposé hier sa trouvaille au commissariat de police de la rue de Strasbourg, où le portefeuille est momentanément gardé à la disposition de son propriétaire.

Renversé par un tramway. — M. Casimir Barbier, 42 ans, employé, demeurant 71, rue Sainte-Philomène, passait sur la voie du tramway au Prado. Une voiture arriva et M. Barbier, n'ayant pu éviter, fut pris en écharpe et renversé par la lourde voiture. Dans sa chute, il se fit à la tête plusieurs contusions qui paraissent ne pas être graves. Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, M. Barbier a été ra-

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

LA GUERRE

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre offensive s'affirme victorieusement en Alsace

Notre

